

GESTION LOCATIVE ADAPTÉE AUX LOCATAIRES ÂGÉS

C0128

ENJEUX

La politique du maintien à domicile a fait ses preuves car le nombre de personnes âgées qui vieillissent à leur domicile va grandissant. En 2020, plus de 20% de la population française a plus de 65 ans. 9,5 % de la population est âgée de plus de 75 ans, certains démographes projettent qu'en 2040, ils seront plus de 14 %.

PUBLIC

Conseiller social. Responsable de pôle social. Directeur clientèle. Toute personne amenée à initier une réflexion ou à structurer une stratégie pour répondre à l'enjeu du vieillissement de la population locative.

OBJECTIFS

- › analyser les conséquences de l'allongement de la vie sur le travail de proximité
- › identifier les nouvelles mesures législatives
- › repérer les fragilités au sein de la population âgée
- › identifier les différents services et dispositifs d'accompagnement
- › adapter ses pratiques de gestion locative.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La formation fera alterner apports techniques et méthodologiques, cas pratiques et échanges avec les participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION


Laurence PETIN, Formatrice spécialisée sur les thématiques liées au public âgé.

DATES CLASSE VIRTUELLE

5 et 6 juin 2025
27 et 28 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?
- Suivez votre module elearning  (détail p. 34)

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Qui est la personne âgée aujourd'hui ?**
 - › des personnes aux "visages" différents : trois grandes classes d'âges
 - › le vieillissement normal, les principales pathologies et leurs effets sur les actes de la vie quotidienne
- **Connaître la politique gérontologique et son application territoriale**
 - › la loi 2015 d'adaptation de la société au vieillissement
 - › le projet de la loi Grand Âge et Autonomie
 - › les dispositifs et rôles des acteurs
 - › le guichet unique de la gérontologie, les CLIC (centres locaux d'information et de coordination gérontologique)
 - › les droits et libertés de la personne âgée
- **Accompagner l'autonomie pour le maintien à domicile de la personne**
 - › repérage des risques de fragilité
 - › prise en compte de l'environnement social de la personne
 - › participation à la coordination gérontologique sur son territoire
 - › rôle d'intermédiaire entre les locataires âgés et des acteurs de la gérontologie
 - › gestion des situations difficiles
- **Identifier la diversité des démarches engagées par les bailleurs sociaux**
 - › adaptation des logements
 - › services ou paniers de services
 - › conception de projets-logements innovants
 - › diversification de l'offre : la transformation en résidence autonomie, le regroupement de logements, le béguinage, les logements intergénérationnels
- **Adapter ses pratiques de gestion locative**
 - › définition d'une vision commune à travers l'analyse démographique et patrimoniale
 - › prise en compte des trajectoires résidentielles
 - › participation des collaborateurs et synergies entre les différents services de l'organisme
- **Développer, renforcer, conforter le réseau**
 - › la coordination des acteurs
 - › la valorisation des aidants.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1500 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr